

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTERE DES FINANCES
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS
KINSHASA / GOMBE



**RAPPORT D'ANALYSE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL
RESTREINT (AONR) N° 002/CGPMP/DGI/SP/2019 DE
JUILLET 2019 RELATIF AUX TRAVAUX DE FOURNITURE DES
IMPRIMES SPECIFIQUES ET DE VALEUR.**

- Lot 1 : Acquisition de bordereaux, déclarations et fiches
- Lot 2 : Acquisition de papiers entêtes
- Lot 3 : Acquisition de divers imprimés

Octobre 2019

INTRODUCTION

Le présent rapport donne les conclusions des travaux de l'analyse des offres déposées par les soumissionnaires qui ont répondu à l'Appel d'offre n° AONR/002/CGPMP/DGI/SP/2019 du 7 juillet 2019 relatif à la fourniture des imprimés spécifiques et de valeur en faveur de la DGI.

Cet Appel d'offres est lancé conformément à la loi n° 10/32 du 28 décembre 2012 relative aux marchés publics et au Décret no 10/32 du 28 décembre 2010 portant création, organisation et fonctionnement de la Cellule de Gestion des Projets et des Marchés Publics en RDC.

Il convient de souligner qu'à la suite de cet Appel d'offres, huit (08) soumissionnaires ont déposé leurs dossiers à la DGI. L'ouverture des plis a été faite publiquement par la Commission de passation des marchés au cours de la séance du 07 octobre 2019 dans la salle du 7^{ème} niveau de l'Hôtel des Impôts devant les délégués de tous les soumissionnaires.

L'Appel d'Offres a porté sur 03 lots constituant ipso facto 03 marchés.

I. MISSIONS DE LA SOUS COMMISSION

La Sous-commission créée à cet effet a eu pour missions de :

- Evaluer et classer les offres conformément aux dispositions de la Loi relative aux marchés publics et aux critères d'évaluation définis dans le dossier d'appel d'offres ;
- Etablir le rapport d'analyse des différentes offres reçues, dans un délai indiqué lors de l'ouverture des plis par la Commission de passation des marchés, selon un modèle d'évaluation établi par l'Autorité de régulation des marchés publics.

II. COMPOSITION DE LA SOUS-COMMISSION

La Sous-commission d'analyse a été composée des membres ci-après au regard de leurs fonctions :

- | | |
|------------------------|--|
| - OMANDJI LOKONDE Paul | : Inspecteur-Chef de Brigade ; Président ; |
| - BILONDA MULOMBO | : Chef de Bureau Fournitures & Imprimés ; |
| - ELANGA IFODJI | : Agent Bureau Fournitures, Membre ; |
| - TSHIBOLA KAMBI | : Agent Bureau Fournitures, Membre ; |
| - MANZANGU N'DJOLI | : Agent Bureau Fournitures, Membre. |



III. ORGANISATION DU TRAVAIL

Pour bien exécuter sa mission la Sous-commission a organisé son travail en trois étapes suivantes :

- Définir un horaire de travail et constituer deux sous équipes de deux personnes chacune ;
- Procéder l'analyse proprement dite ;
- Adoption et transmission du rapport définitif.

Il convient de noter que, les travaux se sont déroulés pendant deux jours dans le bureau de Chef de Brigade sis local 3.40 de l'Hôtel des Impôts de 10 heures pour prendre fin au-delà de 14 heures (voir liste des présences en annexe).

Par ailleurs, l'analyse des offres a été faite en suivant les étapes suivantes :

- Vérification des documents administratifs des soumissionnaires ;
- Vérification arithmétique des chiffres contenus dans les offres et le cas échéant faire la correction automatique ;
- Remplissage de tous les tableaux d'analyse des offres ;
- Comparaison par lot, des prix et des spécifications techniques en vue de déterminer les meilleurs offrants ;
- Proposition d'attribution provisoire du marché à faire sanctionner par la Commission de passation des marchés.

IV. RAPPORT D'ANALYSE PROPREMENT DITE DES OFFRES

Suivant les étapes sus mentionnées, il ya lieu de relever ce qui suit :

- ✓ De la vérification des documents administratifs et capacité financière

Tableau n° 1 : Vérification des documents administratifs et capacité financière.

N°	ENTREPRISE	CRITERES				DECISION REJET OU ANALYSE
		Garantie de l'offre	Attestatio n fiscale.	Capacité financière	Capacité technique	
1	IMPRIMERIE DU CONGO	Non fournie	Non fournie	Fournie	Déjà prouvée	Rejet pour analyse
2	SOCIETE ARAK	Fournie	Fournie	Non fournie	Déjà prouvée	Rejet pour analyse
3	SENAPI	Fournie	Fournie	Fournie	Déjà prouvée	Retenu pour analyse
4	SHEKINAH SAGE & SONS	Fournie	Fournie	Fournie	Déjà prouvée	Retenu pour analyse
5	SOCIETE GRAPHIC FKM	Non fournie	Non fournie	Non fournie	Déjà prouvée	Rejet pour analyse
6	SOCIETE MASER	Non fournie	Non fournie	Non fournie	Non encore prouvée	Rejet pour analyse
7	GROUP THAMUK SARL (IDEAL PRINT)	Fournie	Fournie	Fournie	Fournie	Retenu pour analyse
8	BILEM	Fournie	Fournie	Fournie	Déjà prouvée	Retenu pour analyse

Il résulte de la vérification des documents administratifs ainsi que la garantie bancaire que les soumissionnaires IMPRIMERIE DU CONGO, ARAK, GRAPHIC FKM ET MASER n'ont pas présenté, soit des garanties d'offre, soit d'attestation fiscale ou une capacité financière suffisante en termes des états financiers trois derniers exercices. *Aussi, leurs offres ont-elles été rejetées pour l'analyse.*

Eu égard à ce qui précède, les offres des soumissionnaires ci-après ont été retenues pour la suite des analyses par rapport aux prix et aux délais de livraison :

1. SENAPI
2. SHEKINAH SAGE & SONS
3. GROUPE THAMUK SARL
4. BILEM.

✓ **De la vérification arithmétique des chiffres et rabais**

De la vérification arithmétique des chiffres, il ne s'est dégagé aucune erreur ni discordance des chiffres. La conversion du taux de change a été faite sur base du taux officiel d'un dollar américain pour 1680 francs congolais en date du 23 octobre 2019 car tous les Soumissionnaires SHEKINAH SAGE & SONS, GROUP THAMUK et BILEM ont proposé leurs offres en dollars américains.

Aussi, leurs offres ont-elles été converties de la manière suivante :

1. SHAKINAH SAGE & SONS : Lot 1. $165.126 \times 1.680 = 277.411.680$ FC
Lot 2. $17.800 \times 1.680 = 29.904.000$ FC
2. GROUPE THAMUK SRAL : Lot 1. $291.600 \times 1.680 = 489.888.000$ FC
Lot 2. $8.840 \times 1.680 = 14.851.200$ FC
Lot 3. $340.500 \times 1.680 = 572.040.000$ FC
3. BILEM : Lot 1. $1.191.508,87 \times 1.680 = 2.001.734.901,6$ FC
Lot 2. $36.016,36 \times 1.680 = 60.507.484,8$ FC

En outre, les soumissionnaires ci-après ont proposé des rabais :

Tableau n° 2. Montants corrigés des offres après rabais (CDF)

Soumissionnaire	Montant de l'offre	% de Rabais	Montant de rabais	Corrections	Montant après rabais
Lot 1. Bordereaux, déclarations et fiches					
SENAPI	575.931.496	1%	6.443.873,56	5.759.314,96	570.172.181,04
SHEKINAH SAGE & SONS	277.411.680	-	-	-	277.411.680
GROUP THAMUK SARL	489.888.000	5%	24.494.400	-	465.393.600
BILEM	2.001.734.901,6	-	-	-	2.001.734.901,6
Lot 2. Papiers entêtes					
SENAPI	68.455.860	1%	684.558,60	-	67.771.301,4
SHEKINAH SAGE & SONS	29.904.000	-	-	-	29.904.000
GROUPE THAMUK SARL	14.851.200	5%	742.560	-	14.108.640
BILEM	60.507.484,8	-	-	-	60.507.484,8

Lot 3. Divers imprimés					
SENAPI	-	-	-	-	-
SHEKINAH SAGE & SONS	-	-	-	-	-
GROUP THAMUK SARL	572.040.000	5%	28.602.000	-	543.438.000
BILEM	-	-	-	-	-

✓ De la visite des équipements des soumissionnaires

L'appel d'offres a été restreint aux fournisseurs connus par la DGI et auprès desquels les visites des imprimeries avaient été effectuées lors de l'analyse des appels d'offres antérieures. La Sous-commission a jugé inopportun de visiter encore lesdites installations.

V. EVALUATION DES OFFRES

✓ De la comparaison des prix

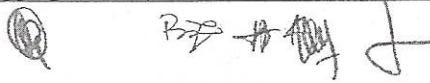
La comparaison des prix par lot pour tous les 03 marchés a donné le résultat au regard du tableau ci-dessous :

Tableau n° 2 : Classement comparatif des prix par lots (CDF)

Lots	FOURNITURES	SOUH/ PRIX	SENAPI	SHEKINAH SAGE & SONS	GROUPE THAMUK SARL	BILEM
1	Bordereaux de déclarations et fiches	PRIX	570.172.181,04	277.411.680	465.393.600	2.001.734.901,6
		CLASS	3	1	2	4
2	Papiers entêtes	PRIX	67.771.301,4	29.904.000	14.108.640	60.507.484,8
		CLASS	4	2	1	3
3	Divers imprimés	PRIX	-	-	543.438.000	-
		CLASS	-	-	1	-

Les soumissionnaires sont classés de la manière suivante suivant le critère « prix »:

Lot	Fournitures	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}
1	Bordereaux de déclarations et fiches	SHEKINAH SAGE & SONS	GROUPE THAMUK SARL	SENAPI	BILEM
		Prix	277.411.680	465.393.600	570.172.181,04
2	Papiers entêtes	GROUPE THAMUK SARL	SHEKINAH SAGE & SONS	BILEM	SENAPI
		Prix	14.108.640	29.904.000	60.507.484,8
3	Divers imprimés	GROUPE THAMUK SARL			
		Prix	543.438.000		
TOTAL		834.958.320			



Le total des prix pour les 03 lots soit le montant de 834.958.320 FC couvre bien le Budget consentis par le Gouvernement à la DGI dont le montant est de 1.400.000.000 FC.

Les détails sont en annexe au présent rapport.

✓ De la comparaison du délai

La DGI a requis un délai minimum de 04 jours et maximum de 14 jours.

La comparaison des délais par lot pour tous les 07 marchés a donné le résultat au regard du tableau ci-dessous :

Tableau n° 3 : Classement des soumissionnaires suivant les délais

Lots	FOURNITURE S	DELAIS	SENAPI	SHEKINAH SAGE & SONS	GROUP THAMUK SARL	BILEM
1	Bordereaux, déclarations et fiches	Délai DGI	2 semaines	2 semaines	2 semaines	2 semaines
		Délai Soum.	2 semaines	2 semaines	2 semaines	1 semaine
		Classement	2 ^{ème}	2 ^{ème}	2 ^{ème}	1 ^{er}
2	Papiers entêtes	Délai DGI	2 semaines	2 semaines	2 semaines	2 semaines
		Délai Soum.	2 semaines	2 semaines	2 semaines	1 semaine
		Classement	2 ^{ème}	2 ^{ème}	2 ^{ème}	1 ^{er}
3	Divers imprimés	Délai DGI	2 semaines	2 semaines	2 semaines	2 semaines
		Délai Soum.	-	-	2 semaines	-
		Classement	-	-	1 ^{er}	-

Il ressort de ce tableau que tous les soumissionnaires ont proposé les délais conformes à ceux requis dans le DAONR. A cet effet, ils sont tous classés premiers quant aux délais, même si le soumissionnaire BILEM a proposé un délai d'une semaine. Les détails sont en annexe au présent rapport.

✓ De la classification des offres suivant la qualité

Il convient de signaler que le DAONR n'a donné aucune indication sur la qualité des imprimés laissant libre choix aux candidats. Compte tenu du fait que ces soumissionnaires ont déjà fourni plus d'une fois et de manière satisfaisante, les imprimés à la DGI, la sous-commission d'analyse n'a pas jugé utile de se pencher sur cette question.

✓ De la proposition d'attribution des marchés

N.B. La sous-commission d'analyse s'est buté à deux questions majeurs pour proposer l'attribution du marché, à savoir :

- Choisir le soumissionnaire le moins disant sur le plan du prix et du délai ;
- Choisir le soumissionnaire qui a l'exclusivité du marché des imprimés commandés par le Gouvernement.



En effet, le soumissionnaire SENAPI, qui est une imprimerie de l'État, bénéficie d'une clause dans le décret qui le crée (Décret n° 09/54 du 03/12/2009) qui stipule que « le SENAPI est chargé de produire et d'acheter les fournitures de bureaux, matériels généraux, matériels spécifiques, imprimés divers, manuels scolaires ainsi que toutes autres fournitures, aux fins d'approvisionner, à des conditions avantageuses, les administrations et autres services publics ainsi que les établissements d'enseignement de l'État ou les collectivités publiques »...

Ce marché étant lancé aux fins de consommer l'allocation budgétaire faite par la loi des finances à la Direction Générale des Impôts pour l'exercice 2019, laquelle allocation devra être décaissée par le Ministère du Budget, Service de tutelle du SENAPI, la sous-commission se pose la question de savoir si le Ministère du Budget va engager une dépense en faveur d'un soumissionnaire privé alors que dans son sein il existe un service spécialisé dont l'exclusivité de ce genre de marché, à dépense publique, est accordée.

Eu égard à tout ce qui précède, la Sous-commission soumet préalablement à l'attention de la Cellule cette question pour examen et orientation éventuelle.

Mais en attendant, elle propose ci-dessous le résultat issu de l'analyse indépendamment de la question sus évoquée. Aussi la proposition d'attribution des marchés, par lot, est faite au regard du tableau ci-dessous :

Tableau n° 5 : Propositions d'attribution des marchés

LOT	NATURE D'IMPRIMES	SOUM. RETENU	MONTANT	OBSERVATION
LOT 1	Bordereaux, déclarations et fiches	SHAKINA SAGE & SONS	277.411.680	Moins disant et dans le prix et délai conforme
LOT 2	Papiers entêtes	GROUPE THAMUK SARL	14.108.640	Moins disant et dans le prix et délai conforme
LOT 3	Divers imprimés	GROUPE THAMUK SARL	543.438.000	Moins disant et dans le prix et délai conforme
	TOTAL		834.958.320	

CONCLUSION

Le présent rapport de la Sous commission d'analyse soumet à l'examen de la Cellule du marché, les propositions d'attribution des 03 marchés retenus dans le document d'appel d'offres sus évoqué sous réserve de l'examen de la question du soumissionnaire SENAPI sus évoquée.

Elle présente aussi les explications et arguments qui ont prévalu dans le choix des soumissionnaires retenus.

Elle peut rassurer la Haute Direction que le travail a été fait en toute transparence, impartialité avec comme souci, attribuer les marchés aux entreprises méritantes et

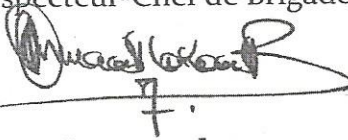
capables de faire un travail de qualité dans un délai acceptable qui puisse permettre à la DGI de se doter des imprimés capables d'appuyer la mission de mobilisation des recettes fiscales.

Fait à Kinshasa, le

Pour la Sous-commission

Le Président

Paul Omandji Lokonde
Inspecteur-Chef de Brigade



Les membres

1. BILONDA MULOMBO, Chef de Bureau fournitures



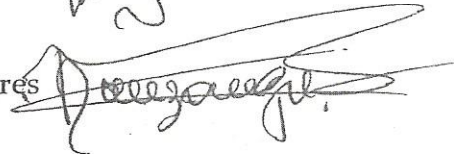
2. ELANGA IFODJI, Agent Bureau fournitures



3. TSHIBOLA KAMBI, Agent Bureau fournitures



4. MANZANGU N'DJOLI, Agent Bureau fournitures



PROCES-VERBAL DE CLOTURE D'ANALYSE DES OFFRES RELATIVES AUX IMPRIMES SPECIFIQUES ET DE VALEUR

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF, LE VINGT QUATRIEME JOUR DU MOIS D'OCTOBRE, NOUS SOUSSIGNES, MEMBRES DE LA SOUS-COMMISSION D'ANALYSE DES OFFRES RELATIFS AUX IMPRIMES SPECIFIQUES ET DE VALEUR SUIVANT L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 002/CGPMP/DGI/SP/2019, PORTANT SUR L'ACQUISITION DES IMPRIMES SPECIFIQUES ET DE VALEUR, AVONS, A L'UNANIMITE, APRES EVALUATION DESDITES OFFRES, PROPOSE LES ATTRIBUTIONS DES MARCHES, PAR LOT, DE LA MANIERE SUIVANTE :

LOT	NATURE D'IMPRIMES	SOUM. RETENU	MONTANT
LOT 1	Bordereaux, déclarations et fiches	SHAKINA SAGE & SONS	277.411.680
LOT 2	Papiers entêtes	GROUPE THAMUK SARL	14.108.640
LOT 3	Divers imprimés	GROUPE THAMUK SARL	543.438.000
	TOTAL		834.958.320

ATTESTONS PAR LE PRESENT, QUE LES CONCLUSIONS CONTENUES DANS LE RAPPORT DE LA SOUS-COMMISSION D'ANALYSE AINSI QUE LES QUESTIONS SOUMISES A L'APPRECIATION DE LA CELLULE DES MARCHES DE LA DGI CONCERNANT LE SOUMISSIONNAIRE SENAPI ENGAGENT TOUS LES MEMBRES SIGNATAIRES ET QU'AUCUNE CONTRADICTION N'A ETE RELEVÉE ENTRE LES MEMBRES DE LA SOUS-COMMISSION PENDANT LES TRAVAUX D'ANALYSE.

EN FOI DE QUOI NOUS ETABLISSEONS LE PRESENT PROCES-VERBAL AUX JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS POUR FAIRE VALOIR CE QUE DE DROIT.

Paul OMANDJI LOKONDE

Président

Les membres

1. BILONDA MULOMBO, Chef de Bureau fournitures
2. ELANGA IFODJI, Agnt Bureau fournitures
3. TSHIBOLA KAMBI, Agent Bureau fournitures
4. MANZANGU N'DJOLI, Agent Bureau fournitures

